

9. Le Conseil de sécurité a récemment recommandé que les gouvernements interdisent la vente de kruggerands sur leur territoire. Puisque cela pourrait entraîner des problèmes avec le GATT, nous avons décidé d'en décourager la vente en portant cette résolution à l'attention de tous les Canadiens et en la transmettant aux institutions financières qui font l'échange des pièces d'or. J'aimerais souligner que la résolution du Conseil de sécurité n'a pas force obligatoire. Nous n'avons donc aucune obligation en cette matière, mais les consultations que nous avons menées nous permettent de croire que la recommandation sera respectée.

10. Étant donné que la coopération entre ministères et organismes gouvernementaux peut appuyer directement ou indirectement l'application de la politique d'apartheid, le gouvernement a décidé de surveiller de plus près les contacts entre ministères et organismes fédéraux et ministères et organismes du gouvernement sud-africain, notamment dans les domaines sensibles.

Les mesures que j'ai mentionnées renforcent notre opposition à l'apartheid. Nous introduisons également plusieurs mesures visant spécifiquement à contribuer à faciliter le changement pacifique.

11. Nous entendons nommer, à notre ambassade, en Afrique du Sud, un agent qui aura la responsabilité des affaires syndicales. Son mandat sera de suivre l'évolution rapide de la situation syndicale en Afrique du Sud, ainsi que le développement de syndicats non raciaux, et de faciliter la coopération dans le secteur du travail. Nous consulterons évidemment le CTC sur cette question.

12. Enfin, nous prévoyons accroître très sensiblement les crédits disponibles pour appuyer l'éducation et la formation des Noirs en Afrique du Sud et au Canada. Quelque 5 millions de dollars ont été mis de côté pour appuyer un programme élargi. L'Entraide universitaire mondiale du Canada et l'Institut sud-africain des relations raciales ont joué un rôle clé dans notre projet en cours, et je voudrais leur rendre hommage. Nous examinerons la meilleure façon de mettre de l'avant le programme élargi dont je viens de faire mention.

Ce sont là les mesures que j'annonce aujourd'hui. Comme je l'ai déjà mentionné, elles s'inscrivent dans le cadre d'un processus permanent.

Premièrement, nous poursuivrons notre examen de la politique à l'égard de l'Afrique du Sud, en consultation avec le comité parlementaire et avec les Canadiens intéressés qui voudront s'y présenter, et nous les invitons à le faire.